



L'OPAH-RR : PROFITEZ D'AIDES FINANCIÈRES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT !

Les Communautés de Communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais vous accompagnent dans les travaux de rénovation de votre logement grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR).

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et vous souhaitez faire des économies d'énergie, mettre aux normes, ou adapter votre logement à la perte d'autonomie, mais vous avez besoin de conseils techniques et d'un coup de pouce financier pour lancer votre projet ? Selon la nature des travaux et vos ressources, l'OPAH-RR peut vous aider à financer une part importante des travaux grâce aux aides de nombreux partenaires : Agence nationale de l'habitat (Anah), Conseil départemental de l'Orne, Région Normandie, Etat, Caisses de retraite...

Chargé d'animer ce dispositif sur le territoire des Communautés de Communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais, le CDHAT réalise plusieurs permanences par mois sur le territoire. Sur place, un conseiller Habitat informe, conseille et accompagne les porteurs de projets dans le montage du dossier administratif et financier.

Depuis le début du dispositif, **650 propriétaires** ont été renseignés, 225 logements ont été rénovés : les propriétaires ont bénéficié d'un total de **1 760 000 €** d'aides financières générant près de **4 030 000 €** de travaux pour les entreprises locales.



Alors pourquoi ne pas en profiter ?

**Contactez un conseiller Habitat du CDHAT avant d'engager vos travaux !
Renseignements gratuits et sans engagement au 02 31 53 73 73**

Permanences ouvertes à tous les habitants des Communautés de Communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais sur **rendez-vous** :

- **Domfront-en-Poirais** :
le 1^{er} mardi dans les locaux de la mairie – Place de la Roirie
- **Juvigny-Val-D'Andaine** :
le 2^{ème} mardi dans les locaux de la Communauté de Communes - 26 av. Léopold Barré
- **Tinchebray-Bocage** :
le 3^{ème} mardi dans les locaux de la mairie – 5 boulevard du Midi
- **Passais-Villages** :
le 4^{ème} mardi dans les locaux de la Communauté de Communes – 6 place du Marché